

## **Réunion commission prospectives du 25 juillet 2013 chez Norbert**

objet de la réunion : la production d'électricité avec des panneaux photovoltaïques

Après une visite de ses installations, Norbert développe son propos et répond à nos questions. Voici le bilan de ce que nous avons appris :

### **1) 3 possibilités pour un particulier :**

- vente à EDF :
  - installation de 3 kW ( **20 m<sup>2</sup>** ) ; TVA à 7 % sur maisons anciennes, TVA 19,6% su bâti neuf. ( Jusqu'à 20 m<sup>2</sup>, exonération d'impôts )
  - installation > 3 kW ; TVA 19,6% ; puissance maxi : 9 kW

Intégration totale des panneaux pour pouvoir bénéficier du prix de rachat de **30 cts** le kW.

Si l'installation est > à 9 kW, intégration simplifiée, rachat à 15 cts

Si l'installation est > à 100 kW, passer par un appel d'offre.

Il faut déposer une demande d'autorisation de travaux

Investissement : environ **12000 €** les 20 m<sup>2</sup> avec onduleur, TVA 7 % et raccordement

Production : pour une toiture bien exposée, sans ombragement, 1100 kWh/kW, soit, pour une installation de 3 kW, **3300 kW/an**. Ce qui correspond à la consommation d'un foyer, hors chauffage électrique.

Retour sur investissement : 30 cts X 3300 = **environ 1000 € par an**, et donc un amortissement en une dizaine d'années.

Depuis janvier, majoration de 10 % du tarif d'achat si les cellules sont fabriquées en Europe.

Actuellement, crédit d'impôt de 11 %.

- auto-consommation : c'est à dire que le particulier consomme l'électricité qu'il produit, ce qui engendre une moindre consommation d'électricité produite par EDF, et donc un abaissement de la facture.  
voir pour cela MICES.fr.  
L'intérêt de cette formule est la possibilité d'installer des petits panneaux pour un coût d'investissement beaucoup plus faible ( moins de 1000 € ).
- production en site isolé avec batteries

### **2) freins, réticences...**

- Arnaques : pour palier à ce problème, prendre un installateur local , et attention aux coups de téléphone (« partenaire EDF »).

– Recyclage des panneaux : la filière de recyclage des panneaux est en train de se développer. Voir pour cela le site de l'association PV cycle <http://www.pvcycle.org> : PV CYCLE est une association sans but lucratif gérant un système de collecte et de recyclage pour les panneaux photovoltaïques en fin de vie dans toute l'Europe. Ils sont indépendants et travaillent pour les fabricants et les importateurs de panneaux photovoltaïques actifs sur tous les marchés européens.

Les membres du groupe perspectives se documenteront à ce sujet pour la prochaine réunion.

– durée de vie : des installations de 20 ans existent.

– il faut beaucoup d'énergie pour produire un panneau ( pour obtenir un silicium très pur ).  
Là encore, les membres du groupe perspectives se documenteront à ce sujet pour la prochaine réunion.

### **3) sites**

pour des infos supplémentaires : photovoltaïque.info, forum photovoltaïque

### **4) suite de ce travail, rôle de EMNE ?**

- tout d'abord, voir le document annexe de Daniel ( construction d'un petit manuel à l'usage des particuliers, arguments en faveur d'une filière photovoltaïque citoyenne, mise en garde face à la « marchandisation du soleil »)
- aller voir des installateurs ? Discuter avec eux, leur poser des questions ? Tester leur sérieux ?
- Aller chercher des infos : fabrication, recyclage

**prochaine réunion : le 19/9 ou 26 /9**